

## Rapport sur la vérification des comptes ASCA/VABS pour la période du 1er Janvier 2021 jusqu'au 31 Décembre 2021

La vérification des comptes de l'association a eu lieu le 22 avril et les 5 et 6 mai 2022, à Carouge (GE), entre les réviseurs :

- Marina Ory
- Nathalie Lembrez

Nous remercions Monsieur Antonio Diblasi du Sanu future Learning SA et Serge Kanzig pour l'excellente tenue des comptes, leurs disponibilités et leurs explications à la suite des nombreuses questions posées lors de la révision des comptes.

La révision des comptes, effectuée par pointage, a permis de vérifier le livre des recettes et des dépenses de l'association ASCA/VABS.

Au 31 décembre 2021, nous observons une somme de **9'486.00** CHF dans le bilan pour le poste des créanciers, de **43'617.20 CHF** en passifs transitoires et de **33'933.55** CHF pour les débiteurs.

En 2020, les débiteurs étaient de seulement 400 CHF.

L'augmentation des débiteurs cette année nous a interpellé et nous avons investigué pour comprendre cette différence significative.

Concernant les débiteurs :

- 20'000 CHF correspondent au soutien financier de la SUVA facturé le 16 décembre 2021.
- 4'223.55 CHF correspondent au projet AWEL facturé le 8 décembre 2021.
- 7'200 CHF (8\*900 CHF) correspondent aux inscriptions d'examen facturés le 23 nov 2021.
- 2'510 CHF (10 factures) correspondent à des cotisations diverses en retard (factures entre avril et septembre 2021)

L'analyse du détail des débiteurs nous montre finalement que 71% de ce montant sont liés à des subventions.

La liquidité était de **190'219.44** CHF au 1er janvier 2021 sur le compte CCP 12-410592-4 (IBAN CH 070 0900 0000 1241 0592 4) et de **320'493.48** CHF au 31 décembre 2021.

La comptabilité présente un résultat positif de **12'370.51** CHF pour l'exercice 2021 (26'419.51 CHF en 2020). Le capital de l'association est de **155'724.27** CHF au 31 décembre 2021.

**Pour conclure, les réviseurs ont constaté la régularité de la tenue des comptes pour l'année 2021 présentés à l'assemblée générale en date du 13 mai 2022.**

**Les réviseurs recommandent donc à l'assemblée générale d'accepter les comptes 2021 et de donner décharge au comité.**

Genève, le 6 mai 2022.

Nathalie Lembrez  
Novacity SA



Marina Ory  
Amiante Conseils SARL

